

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0027583

MD: 39446

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2545

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

JALIL MOHAMMED

Société : RAM

Autre :

Date de naissance : 01-01-1953

Adresse : 97 RUE SOCRATE MARIN

CASA

Tél. : 0670566416 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur CHELLY Chafik
Ophtalmologiste
82, Rue Soumaya (immeuble RENAULT
Quartier des Palmiers - Casablanca
Tél: 05.22.23.30.53 - 05 22 25 83 70
05 22 98 47 84

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Dr JALIL Mohamed Age:

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection

Oraliste DC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/09/2020	CS	1	73000	Docteur CHELLY Chirurgien Ophtalmologiste 82, Rue Soumaya - Bneuble RENAULT 23.30.03 - 05 22 25 83 17 23.30.03 - 05 22 25 83 17 23.30.03 - 05 22 25 83 17
23/09/2020				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglais Casablanca	24/7/2020					2100

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

		L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur CHELLY Chafik

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de l'Université de Marseille
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Lentilles de Contact
Angiographie rétinienne
Soins au Laser (Argon - Yag)
Chirurgie Réfractive

23 juillet 2020

الدكتور الشلي شفيق

أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بمرسيليا
عضو في الجمعية الفرنسية للأمراض العيون
عدسات النظر
قص الشبكة بالأشعة
علاج بالليزر
جراحة قصر النظر

PROGRESSIFS
ORGANIQUES
PHOTOCHROMIQUES
MONTURE

Oeil Droit : $(20^\circ + 3,00) -0,75$, Addition + 3,00
Oeil Gauche : $(80^\circ -1,00)$, Addition + 3,00

LUNETTE ISLAM
184, Rue des Anglais
Casablanca

ANTI-RAYURES

ANTI-REFLETS MULTICOUCHES

PORT PERMANENT

Docteur CHELLY Chafik
Ophtalmologue
82, Rue Soumaya (Immeuble FIAT - JEEP) 2^{me} Etage Quartier des Palmiers - Casablanca
Tél: 05 22 23 31 53 - 05 22 25 83 70

LUNETTE ISLAM
184, Rue des Anglais
Casablanca



Facture

نظارات إسلام
LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275
ICE : 002212845000044
IF : 30011276 - INP : 33610708

0001266 Casablanca, le 24/12/2020

M..... JALIL Mohamed Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
OD 1.50 OG 1.50	OD 1.50 OG 1.50	OD 1.50 OG 1.50	OD / OG /	OD / OG /
Monture	Métal	Plastique		
V.L. : - OD - OG	1.20 + 31 = 0.21 1.80 - 1		1 1	700
V.P. : - OD - OG	1.20 + 31 + 22 = 1.80 - 1 + 3		1 1	1 LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglais Casablanca 100
ADD./				
TOTAL		LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglais Casablanca		2100

Arrêtée la présente facture à la somme de

JALIL Mohamed